

22 avril 2015 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Point de presse conjoint de MM. François Hollande, Président de la République, et Petro Porochenko, président de la République d'Ukraine, sur les relations franco-ukrainiennes, la situation en Ukraine, le Partenariat oriental, le terrorisme et sur la condamnation à mort d'un Français en Indonésie.

LE PRÉSIDENT : Mesdames, Messieurs,

J'ai accueilli aujourd'hui, une fois de plus, le Président Petro POROCHENKO à Paris. Mais c'est la première fois qu'il venait dans le cadre d'une visite officielle.

Le Président POROCHENKO était venu il y a déjà plusieurs mois lorsqu'il était candidat. Puis il était revenu à Paris récemment. C'était dans un moment particulièrement grave et nous étions tous rassemblés ici même, chefs d'État et de gouvernement et c'était le 11 janvier.

Mais, aujourd'hui, Petro POROCHENKO, Président de l'Ukraine, venait avec son gouvernement, avant que le Premier ministre ukrainien ne soit à Paris dans une quinzaine de jours, pour ouvrir de nouveaux chapitres dans les relations entre la France et l'Ukraine.

Nous avons à l'évidence parlé de la situation dans l'est de l'Ukraine et notamment de l'application des accords de Minsk. Pour l'essentiel, le cessez-le-feu est respecté mais il y a encore des incidents. Pour l'essentiel, le retrait des armes lourdes est effectué mais il y a encore des armes lourdes qui restent en place. La seule ligne de conduite que nous devons rappeler, c'est celle de l'application intégrale des accords de Minsk et nous y travaillons.

Des réunions ont eu lieu cette semaine et il y en aura d'autres. Nous voulons que le calendrier fixé à Minsk ne puisse pas être entravé par d'autres considérations que celle de la recherche de la paix. Il y a aussi des mesures qui relèvent de décisions politiques et je sais que le Président ukrainien veut les prendre.

Nous avons également évoqué le Sommet du Partenariat oriental de Riga. Cette réunion doit notamment fixer les relations entre l'Union européenne et l'Ukraine. Et la France veut montrer l'exemple. C'est la raison pour laquelle le Président POROCHENKO en a eu confirmation de la part des Présidents des deux Assemblées l'accord d'association sera ratifié dès les prochains mois, en tout cas avant l'été.

Mais je reviens à la relation bilatérale entre la France et l'Ukraine. Nous avons signé une déclaration conjointe et fixé de grandes orientations de travail. Le Premier ministre IATSENIUK reviendra le 13 mai prochain pour que nous puissions regarder leur mise en œuvre. Je vais citer un certain nombre de domaines.

Les relations économiques d'abord. Une commission mixte se réunira d'ici la fin de l'année. Il y a de nombreux projets. Pour les financer, l'Ukraine a besoin d'un soutien international et d'un soutien européen. Le Fonds monétaire international, l'Union européenne et tous les amis de l'Ukraine se mobilisent. Il s'agit de donner corps à des projets qui vont avoir des effets pour la croissance économique de l'Ukraine. L'Ukraine a beaucoup souffert des événements qui se sont produits et est en récession. C'est d'ailleurs une des causes des troubles qui peuvent encore se

prolonger. Donc nous devons tout faire pour que l'Ukraine retrouve la croissance et modernise son économie.

Nous avons également une coopération importante dans le domaine énergétique. Des opérateurs vont venir en Ukraine pour travailler à moderniser un certain nombre de réseaux.

Nous souhaitons aussi développer notre coopération agro-alimentaire. L'Ukraine est un grand pays agricole. Les ministres de l'Agriculture vont travailler à l'organisation d'un forum qui pourrait se tenir en juin.

Nous voulons aussi une coopération universitaire de haut niveau. Le président de la Conférence des Présidents d'université, Monsieur SALZMANN, va se rendre avec ses collègues au mois de juin en Ukraine dans le cadre d'un Forum universitaire.

Nous avons également parlé du lycée français de Kiev. Nous voulons qu'il y ait une promotion de l'enseignement des langues dans le système éducatif ukrainien.

Enfin, nous avons parlé de la conférence sur le climat. Je l'ai dit moi-même, cela peut paraître loin la conférence sur le climat pour les Ukrainiens, quand ils sont dans le doute sur leur propre sécurité, quand ils s'interrogent sur l'unité de leur pays, sur leurs conditions de vie même. Et pourtant, la conférence sur le climat vise à donner des éléments de sécurité supplémentaires. Elle peut permettre qu'il y ait, à l'échelle de l'Europe, des politiques énergétiques qui renforcent l'indépendance, qui accroissent l'efficacité et qui permettent à des pays comme la France, comme l'Ukraine, d'avoir les moyens d'assurer leur développement.

Je veux terminer sur une remarque personnelle. Je voudrais dire à Petro POROCHENKO combien il a joué un rôle essentiel dans le processus de recherche d'une solution au cours des derniers mois. Nous nous sommes connus dans de nombreuses réunions nocturnes, diurnes, longues, plus courtes, téléphoniques très souvent. J'ai apprécié à la fois la volonté de Petro POROCHENKO - tenir bon par rapport à ses objectifs - et, en même temps, sa capacité à chercher un accord, à chercher des compromis nécessaires pour son pays.

Et je voulais saisir l'occasion de sa visite, la première visite officielle, pour lui dire officiellement que j'ai beaucoup apprécié son travail.

Merci.

Petro POROCHENKO : Merci beaucoup. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs  
Avant tout, je tiens à remercier Monsieur le Président pour cet accueil chaleureux, amical que moi, personnellement, et toute la délégation ukrainienne ressentons depuis notre premier pas sur la terre française. L'intensité de nos contacts téléphoniques, la quantité de nos rencontres et le nombre de fois où je suis venu dans ce palais confirment que les relations franco-ukrainiennes n'ont jamais été à un niveau aussi élevé qu'aujourd'hui. Ceci témoigne d'un niveau très élevé de confiance, de confiance entre les Présidents, de confiance entre les pouvoirs, entre les autorités et entre les peuples.

Et, au nom du peuple ukrainien, je vous suis très reconnaissant, Monsieur le Président, pour ce soutien que vous apportez au rétablissement de la paix à l'est de l'Ukraine, à la défense des intérêts de la paix et de la stabilité en Europe. Vous, un des leaders de l'Union européenne, apportez une attention considérable à mon pays. Et ce n'est pas le hasard que ce format, qui est aujourd'hui un format clé pour trouver la solution à la crise en Ukraine, s'appelle le format de Normandie. C'était le jour qui célébrait le Débarquement en Normandie qui a donné naissance à ce format. Et la France joue un rôle majeur, un rôle de leader dans ce processus.

Je vous remercie encore, Monsieur le Président. Je vous remercie pour votre ouverture, votre sincérité, le niveau de professionnalisme que vous démontrez dans la recherche de la solution de ce problème qui n'est pas ukrainien mais le problème de la sécurité pour tous.

Aujourd'hui, nous avons déployé des efforts communs pour pouvoir mettre en place les accords de Minsk. Il n'y a pas d'alternative à ces accords aujourd'hui. C'est la seule voie pour établir, rétablir la paix et la stabilité à l'est de mon pays. Et la seule chose sur laquelle nous nous sommes mis d'accord aujourd'hui, c'est la coordination de toutes les démarches nécessaires pour le respect et l'application intégrale de l'accord de Minsk.

C'est-à-dire le cessez-le-feu total, complet, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Selon les informations de l'OSCE la faute n'est pas aux Ukrainiens. Le retrait des armes lourdes, la

informations de l'OSCE, la tâche n'est pas aux Ukrainiens. Le retrait des armes lourdes, la libération des prisonniers, la libération des otages qui, depuis plusieurs mois, dans des conditions inhumaines, sont maintenus par les combattants, sont retenus. Et il faut que les armes soient éloignées et confinées. Elles ne sont pas confinées. Il faut qu'il y ait des points de supervision et, 24 heures sur 24, une surveillance dans ces points.

Nous nous sommes mis d'accord avec Monsieur le Président qu'il fallait déployer tous les efforts pour renforcer les capacités de la mission de l'OSCE pour la mise en œuvre des accords de Minsk. Nous avons aussi abordé des questions d'autres types de soutien, y compris le maintien de la paix, les missions de police, et d'autres efforts qui pourraient garantir la mise en œuvre des accords de Minsk, garantir le maintien de la paix et de la stabilité. Et nous devons trouver la voie qui serait la plus efficace.

Il faut qu'il y ait des mesures politiques pour que les normes de l'OSCE soient respectées dans le cadre des élections qui pourraient permettre d'élire des vrais représentants du Donbass avec qui, bien sûr, nous devons trouver un compromis. Il faut aussi trouver des mesures pour le renouvellement de l'approvisionnement humanitaire et le renouvellement de l'activité économique dans les territoires occupés et le renouvellement des démarches nécessaires pour le fonctionnement bancaire, du système bancaire, tout ce qui compose la vie normale.

Et nous nous sommes mis d'accord pour coordonner les efforts pour que tous les points des accords de Minsk soient mis en œuvre, pour que l'activité de la mission de suivi de l'OSCE ne soit pas bloquée, empêchée, pour que la présence de sécurité nécessaire, qui est nécessaire, et le format de cette présence puissent faire l'objet d'un compromis, pour que ce compromis puisse être trouvé.

En ce qui concerne la libération des otages, nous aspirons à la libération de Nadejda SAVTCHENKO, le pilote d'hélicoptère ukrainien qui est retenu à Moscou depuis de nombreux mois.

Nous remercions Monsieur le Président. Et aujourd'hui, pendant ma rencontre à l'Assemblée nationale et j'aurai une rencontre au Sénat également, il était question d'accélérer la ratification de l'accord d'association entre l'Ukraine et l'Union européenne. Et cette réaction positive montre que nous devons et que nous allons résoudre tous les problèmes dans le format de partenariat que démontrent aujourd'hui l'Ukraine et la France.

Une attention toute particulière a été portée au sommet du Partenariat oriental qui aura lieu fin mai à Riga. J'ai soulevé la question d'apporter à l'Ukraine la bonne formulation des perspectives européennes et aux citoyens de l'Ukraine le droit à une circulation sans visa. Et je remercie Monsieur le Président et la réponse relative à la position de la France. La position de la France est bien sûr positive vis-à-vis de cette question et nous sommes très reconnaissants qu'un des leaders de l'Union européenne aujourd'hui montre cette attitude vis-à-vis des Ukrainiens et nous sommes persuadés que nous pourrions trouver le format qui nous permettra, à partir du 1er janvier 2016, d'assurer des voyages sans visa.

Nous avons parlé également de l'importance des relations bilatérales. En plus de celles qui ont énumérées par Monsieur le Président, je voudrais aussi informer des démarches dans le domaine de la privatisation. Nous nous sommes mis d'accord sur l'utilisation de l'expertise du bureau français comme expertise du plus haut niveau pour mettre en œuvre la privatisation la plus transparente de toute l'histoire de l'Ukraine, la plus efficace.

Nous avons parlé de la participation des experts français au processus de privatisation aussi bien des transports, des infrastructures que de l'industrie de transformation et nous n'avons pas de doute en ce qui concerne la présence des investisseurs importants français. Ceux-ci ne pourront que renforcer nos efforts.

Nous avons également abordé la coopération en matière de fonctions publiques, la formation des spécialistes et les échanges d'expérience. Je pense que d'ici le 13 mai, les premiers pas seront accomplis.

En ce qui concerne la gestion du patrimoine d'État, c'est extrêmement important. Il faut qu'il y ait une transparence, une efficacité, un professionnalisme. Nous en avons parlé lors de notre rencontre avec les ministres également.

Et nous avons abordé les questions de coopération en matière militaire et technique. Nous constatons l'absence de tout problème dans la mise en œuvre de ces axes sensibles de notre coopération.

Et je tiens à vous dire que j'ai invité Monsieur le Président, Monsieur HOLLANDE, à visiter Kiev dans le cadre d'une visite officielle aussitôt que possible et j'ai reçu une réponse positive. Je suis persuadé que les conclusions de nos rencontres d'aujourd'hui permettront de développer encore plus notre coopération bilatérale fructueuse.

Je vous remercie encore pour cet accueil chaleureux de la part d'un vrai ami de l'Ukraine, Monsieur le Président de la France, Monsieur François HOLLANDE. Je vous remercie beaucoup. Olga KOSHELENKO : Première question pour le Président HOLLANDE. Nous savons que, vendredi, vous allez rencontrer le Président POUTINE à Erevan. Vous avez dit que vous avez évoqué la question de la livraison de Mistral. Comment allez-vous pouvoir trancher cette question ? Parce que nous comprenons que, dans ces moments difficiles pour l'Ukraine, la France ne peut pas livrer les armes à la Russie. Comment allez-vous vous en sortir ? Et aussi, est-ce que la question d'une mission de police ou d'une mission de force de la paix a été évoquée ? Est-ce que ces mécanismes ont été évoqués ? Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT : D'abord, pour les missions de force de la paix, le Président POROCHENKO en avait fait la proposition dès Minsk et j'avais fait savoir que la France, si le Conseil de sécurité en décidait, jouerait son rôle. Mais faut-il encore que le Conseil de sécurité en décide. Nous n'en sommes pas là.

Aujourd'hui, ce qui est demandé, c'est qu'il y ait davantage de présence de l'OSCE, d'observateurs pour que l'accord de Minsk puisse être appliqué et que son respect puisse être vérifié. Mais si l'idée faisait son chemin, nous sommes, la France, si je puis dire, hélas, habitués à participer à des opérations de cette nature. Mais, pour l'instant, nous n'en sommes pas là. Sur la rencontre que j'aurai avec le Président POUTINE, c'est à l'occasion du centenaire du génocide arménien. Nous parlerons de nos relations bilatérales, nous parlerons aussi de Minsk et de son application. Sur le Mistral, nous évoquerons toutes les hypothèses. Et pour l'instant je l'ai dit, la livraison de Mistral n'est pas, dans le contexte que nous connaissons, possible.

Petro POROCHENKO : Merci beaucoup. Je voudrais remercier Monsieur le Président pour cette position extrêmement claire en ce qui concerne la livraison des Mistral. Et, en ce qui concerne la coopération en matière d'armement - je veux tout de suite vous dire que je n'en dirai pas plus dans cette matière sensible -, dans cette matière-là, nous n'avons pas de problème avec la France et tous les accords sont mis en œuvre pleinement.

En ce qui concerne la mission de la paix, ce n'est pas une alternative. Ce n'est pas du tout, aucunement, une alternative à la mission des inspecteurs de l'OSCE. Et si cette question se pose un jour, ce sera pour garantir la paix et tous les acquis de la paix car, malheureusement, l'Ukraine et d'autres États ont également des informations sur le terrain que la situation de cessez-le-feu n'est pas stable et qu'après le 9 mai, différents scénarios sont possibles, y compris le recul par rapport à cette avancée qui était le cessez-le-feu et le rétablissement de la paix.

Donc, tous les acteurs qui sont intéressés dans le processus de paix et par la résolution politique doivent souscrire à ce projet et nous remercions beaucoup la France pour son soutien.

Hervé ASQUIN : Messieurs les Présidents. Pour prolonger la question de ma consœur ukrainienne, le Président POUTINE a très clairement laissé entendre, très clairement dit même il y a quelques jours, qu'il voulait être remboursé si la France ne livrait pas les Mistral. Et on a le sentiment aujourd'hui que la France ne livrera pas les Mistral. Alors, dans ces conditions, Monsieur le Président, êtes-vous prêt à rembourser la Russie si effectivement vous ne livrez pas ces navires ? Et vous, Monsieur POROCHENKO, vous avez dit que vous ne vous exprimeriez pas davantage sur cette question. Mais est-ce qu'on peut en savoir quand même un peu plus sur cette assistance militaire que vous souhaitez obtenir de Paris ? Est-ce que vous avez précisé vos demandes ? Lesquelles ? Et est-ce que vous avez obtenu des engagements du Président HOLLANDE ?

Petro POROCHENKO : Je voudrais souligner qu'en tant que Président ukrainien, je suis pleinement satisfait de notre coopération avec mon homologue français et aussi de l'état de

coopération dans toutes les matières, y compris en matière d'armement, mais aussi en matière humanitaire et en matière d'aide. Mais je tiens à souligner par ailleurs que, pour l'instant, l'Ukraine n'a pas formulé à la France de demande d'aide militaire, en tout cas en ce qui concerne les armes létales, et n'aura pas cette intention.

LE PRESIDENT : Le Président POROCHENKO a été clair, il n'y a pas de livraison parce qu'il n'y a pas de demande et parce que ce n'est pas l'intention de la France de livrer des armes létales. Pour ceux qui ne connaissent pas le sens des mots, létales, c'est ce qui donne la mort. Aujourd'hui, nous avons plutôt une mobilisation pour assurer la paix et pour éviter que des vies puissent être sacrifiées.

Sur la question que vous posez, qui fait suite à la précédente, si les bateaux ne sont pas livrés, je ne vois pas comment ils peuvent être payés. C'est quand même un principe assez simple, vous voyez ? Soit vous livrez, vous êtes payé £ soit vous ne livrez pas, vous devez rembourser ce qui a été payé. En tout cas, vous ne pouvez pas demander à être payé en plus. Avec la Russie, c'est exactement le même langage. De ce point de vue-là, avec le Président POUTINE, nous sommes parfaitement au clair. Donc, selon les différentes hypothèses, vous aurez paiement ou remboursement.

Irina GERASIMOVA : C'est plutôt une précision et non pas une question, Président HOLLANDE. Est-ce que nous avons bien compris que la France est prête, au sommet de Riga, à défendre la position d'un régime sans visa pour l'Ukraine à partir de janvier 2016 ?

Et en ce qui concerne la question de privatisation, quels sites, quels projets seraient intéressants pour la France ? Quels projets structurants ?

Et aussi, il y a une troisième question. Certains hommes politiques européens sont un peu discordants concernant l'élargissement. Par exemple, le Commissaire européen en matière d'élargissement a dit que pour les dix prochaines années, l'Union européenne n'a pas l'intention d'envisager de nouveaux élargissements, alors que vous, vous avez dit que les perspectives Vous avez parlé, Monsieur le Président, de la perspective européenne de l'Ukraine. Et est-ce que ? Comment on peut concilier ces positions ?

Petro POROCHENKO : Il n'y a pas de contradictions en Europe qui empêcheraient la circulation sans visa. Il y a deux questions à traiter.

Il y a les engagements de l'Ukraine, il y a des engagements que l'Ukraine doit respecter. Et là, il n'y a pas matière à discuter. Le 11, nous devons avoir un rapport qui présente le bilan de la mission. Comment l'Ukraine a progressé en cette matière extrêmement sensible ? Il s'agit du 11 mai, la veille du sommet.

Il y a aussi la composante politique et il faut travailler sur cette composante politique.

Aujourd'hui, nous devons mobiliser nos amis qui nous permettront de soutenir l'Ukraine. Et je ne voudrais pas, aujourd'hui, y compris dans votre question, utiliser le mot de lobbying que vous avez voulu utiliser. Est-ce que la France fera du lobbying ? Nous nous sommes mis d'accord que la France soutiendra l'Ukraine. Je pense que c'est ce mot-là, le soutien, qui reflète le caractère de nos relations et je remercie Monsieur le Président pour cela car cet accord avec un leader de l'Union européenne est extrêmement important pour nous.

LE PRESIDENT : Le Président POROCHENKO a bien résumé les choses. Il y a une démarche qui a été prévue, des rapports qui doivent être remis. Et c'est sur la base de ces rapports, de la vérification, que des décisions pourront être prises. Chacun comprend bien les enjeux. Pour l'Ukraine, c'est de pouvoir avoir des facilités de déplacement et de pouvoir s'ouvrir. Et, en même temps, pour les Européens, c'est être sûrs, compte tenu de nombreuses incertitudes qui existent en Ukraine et à côté de l'Ukraine, qu'il n'y ait pas là pour le crime organisé, pour un certain nombre de groupes qui voudraient s'infiltrer, un risque pour notre propre sécurité. Il y a également l'enjeu migratoire. Donc, c'est sur ces questions-là que les rapports vont être les plus vigilants. Et en fonction de ce qui aura été constaté ou de ce qui aura été vérifié, les décisions seront prises ou pas.

Camille LANGLADE : Messieurs les Présidents, bonjour. Une question pour vous, Monsieur le Président. Le Ministre de l'Intérieur a annoncé ce matin qu'un attentat imminent avait été évité. L'individu était connu des services de renseignement. Était-il toujours suivi ? Et sinon, pourquoi

L'individu était comme des services de renseignement. Etait-il toujours suivi ? Et sinon, pourquoi est-il resté sans surveillance dans la nature ? Y a-t-il une faille des services de renseignement, de la police ou de la justice ? Et un autre sujet suscite l'inquiétude en France, le sort de Serge ATLAOUI en Indonésie. S'il est exécuté, quelle sera la réponse de la France ?

LE PRESIDENT : Je vais dire devant nos amis ukrainiens, qui ne sont pas forcément informés au moment où je m'exprime ce qui s'est produit en France. J'évoquerai aussi - c'est le sujet soulevé par les journalistes - le sort d'un de nos compatriotes qui est en Indonésie et qui risque de se voir non pas condamné à mort, il l'est déjà, mais exécuté.

Je reviens sur ce qui s'est produit. Un acte terroriste a été déjoué. Ce n'est pas le premier, il y en a eu d'autres ces dernières semaines et ces derniers mois. Celui-là avait commencé à être perpétré selon les informations dont nous disposons et il pouvait avoir d'autres conséquences puisqu'il apparaît qu'une cible était une église, avec sans doute des conséquences humaines qui auraient été encore plus graves. Mais elles le sont déjà puisqu'une jeune femme, selon toute vraisemblance, a été tuée par celui qui a été arrêté. Mais c'est à la justice de faire son travail. De la même manière, il sera établi ce qui a été fait pour l'arrêter. Je veux saisir là encore cette occasion pour saluer les forces de police parce qu'elles n'ont pas simplement arrêté un individu qui se présentait à elles et qui laissait penser qu'il avait été victime d'une attaque. Les forces de police ont compris qu'il y avait un recoupement à établir et une enquête très rapide à engager si l'on voulait éviter le pire.

Alors, quelles conséquences j'en tire ? Première conséquence, nous sommes toujours sous la menace terroriste. Quand je dis nous, ce n'est pas simplement la France, de nombreux pays. Et nous devons donc continuer à être vigilants. Et c'est la raison pour laquelle j'avais maintenu le plan Vigipirate à son niveau le plus élevé depuis le début des attentats du mois de janvier. Cela mobilise de nombreuses forces : policiers, gendarmes, militaires. Et nous continuerons à mettre ce dispositif en place et, j'allais dire même, en mouvement, autant qu'il sera nécessaire.

Deuxième conséquence, c'est que nous devons toujours améliorer notre capacité de renseignement dans l'état du droit d'aujourd'hui et dans l'état du droit de demain, dans le respect des libertés. Et c'est la raison pour laquelle un texte est en discussion. Et je souhaite que ce texte puisse être adopté et avec toutes les garanties, puisque j'ai moi-même saisi le Conseil constitutionnel pour qu'il n'y ait aucun doute sur la constitutionnalité de ce texte sur des points précis.

Enfin il convient d'avoir une coopération exemplaire avec tous les services services européens, services des pays également qui sont victimes ou qui peuvent l'être du terrorisme de manière à ce que nous puissions suivre le parcours d'un certain nombre d'individus et enfin que nous puissions avoir une très grande vigilance sur ce qui se passe sur notre territoire et nous l'avons. Dernier point et c'est sans doute le plus important sur le plan de la cohésion nationale, être unis, être rassemblés, avoir confiance dans la République, penser que ceux qui sont en capacité d'agir, en capacité d'intervenir le font à bon escient. Être unis aussi pour conjuguer tous nos efforts, pour ne pas céder au terrorisme, à ce qu'il veut, à ce qu'il recherche, c'est-à-dire la suspicion, la haine, la division qui altérerait les valeurs que nous portons, ces valeurs qui, aujourd'hui, sont portées bien au-delà de la France. Il se trouve que je suis avec le Président ukrainien. C'est au nom de la liberté que l'Ukraine cherche les moyens d'assurer son avenir et c'est pour la liberté que la France s'est toujours battue, encore aujourd'hui.

S'agissant de Serge ATLAOUI, je suis intervenu il y a déjà plusieurs semaines auprès du Président indonésien pour lui dire que la France participait à un grand mouvement qui est celui de l'abolition générale de la peine de mort. Nous avons également, avec le Ministre des Affaires étrangères, entamé toutes les démarches, pas simplement pour qu'il y ait des recours, mais pour qu'il puisse y avoir la grâce qui puisse être accordée et que la peine ne soit pas exécutée.

Encore aujourd'hui, je lance un appel pour qu'il n'y ait pas cette exécution qui serait dommageable pour l'Indonésie, dommageable pour les relations que nous voulons avoir avec elle, dommageable pour l'esprit qui doit être le nôtre. La justice doit rester à la justice mais la peine de mort ne doit plus être prononcée dans aucun pays du monde. Merci.

Petro POROCHENKO : Merci.

